

Une population étrangère considérable vit à De-
los; elle se recrute surtout dans l'Asie-Mineure,
la Syrie, la Phénicie, Alexandrie. Elle n'est point
d'ordinaire répartie en associations distinctes.
on ne peut guère croire que le nom des He-
racléistes de Tyr et celui même connu des Po-
séïloniates de Bérytos, qui fonda un établis-
sement important, à la fois sanctuaire et
bourse de commerce. ..

S. Rousset.
Des colonies
Athénienne
Brit. des Sc.
Fr. d'Athènes
Jas. LXI. 1916
Bibliographie
en B. des Sc. gr.
1918 p. 124.



ΔΚΔΔΗΜΙΑ

Kōivor.

A côté des archontes, il n'y a pas de conseil ..

Pierre Jou
guet

En revanche les archontes forment, au moins à la fin du 11^e siècle, ce que nos textes appellent le *konov* des archontes. Mais que faut-il entendre par ce terme? Est-ce une assemblée qui délibère et rend des décrets? Est-ce seulement une "société" de magistrats, unis, non pour partager ~~les profits~~, selon le sens juridique du mot *société*, mais pour garantir la ville et l'Etat et ~~la paix~~ - se garantir eux-mêmes mutuellement des risques encourus dans l'exercice de l'administration et des charges? Le *konov* des archontes tenait sans doute de l'une et de l'autre. Le papyrus Rylands 86 nous confirme qu'il devait se subdiviser en astans et autres *konva* qu'il y avait d'ordres logiques des magistratures; car il nous faut connaître le *konov* des cosmètes, tandis que celui des exégètes était déjà mentionné dans le n° 891 d' *Oxyrhynchos* (1).

Sur les mé-
tropoles égy-
ptiennes
à la fin
du 11^e siècle
n. d. des Et.
Gr. 19175.82.3.

(1) P. Ry. 86 (de 193). 1.3: *Sur konva sur uorozdus. T.*
Ry. 143: (de 270-5) 1.34 *Soukiva sur uorozdus*

Les membres de ces *noiva* devaient être assez nombreux: chaque magistrature ayant plusieurs, titulaires dont le nombre variait sans doute avec les lieux, l'époque les circonstances. On voit en outre, maintenant, que d'anciens magistrats pouvaient en faire partie. C'est ainsi que dans le papyrus Nofards 86, le nom des cosmètes, *noouneus* (fig. 18). Il serait détestable, il est vrai de préciser le sens de ces aoristes.

P. Oxy. Ms. 8916 (f. 294), vers 300. Il parle des *noiva* des *noouneus* Iaykatas: le contexte montre qu'il s'agit des noivas des exécutifs. Le mot Iaykai ne s'applique pas seulement à un ordre de magistrats.

Koivor.



Astélie. Astolie. Thermes. Gr. Dijon 1915. 202.

μαρτυρίου.

Sur une même plaque de marbre douze décrets de proxénates du Koivor des Astoliens en l'honneur des personnages suivants:

un ippias opefidas en 220/19 porte le nom de Kudpius Kuropeaxos, qui est précisément celui d'un Ippias dans l'inscr. relative au traité.

Koivor Boisduver ..

Buf. Epig.

R. des Et.

Gr. 1916

s. 445

aut. 1916

Bul. épig.
et R. des Et.
gr. 1916
c. 452

Sonie. — Caspart 75 H 1915. 173-188. The
Sorbian Confederacy. Etude sur le Slovov
Slovar et ses vicissitudes depuis la fonda-
tion (entre 900 et 1000) jusqu'à l'époque romain.
C'utilise en plusieurs parties les inscripti-
ons.



ΔΙΚΑΔΗΜΙΑ ΑΟΗΝΩΝ

A côté des archontes, il n'y a pas de conseil... Pierre Jou
quet.

En revanche les archontes ferment, au moins
à la fin du 11^e siècle, ce que nos textes ap-
pellent le νομόνομον des archontes. Mais que
peut-il entendre par ce terme? Est-ce une
assemblée qui délibère et rend des décrets?
Est-ce seulement une "société" de magistrats,
unis, non pour partager des profits, selon le
sens juridique du mot *société*, mais pour ga-
rantir la ville et l'Etat et peut-être se garan-
tir eux-mêmes mutuellement des risques de de-
faut dans l'exercice de l'administration et des
charges? Le νομόνομον des archontes tenuoit sans dou-
te de l'une et de l'autre. Le papyrus Rylands
86 nous confirme qu'il devenait se subdiviser en
autant d'autres νομάνομα qu'il y avait d'ordres
d'appréciation des magistratures; car il nous faut
connaître le νομόνομον des cosmètes, tandis que
ceux des éréphètes étaient déjà mentionnés dans le
n° 891 de Oxyrhynchos (1).

(1) P. Ryl. 86 (de 195), 1.3: ιντε νομόνομον των νομούντων. P.
Oxy., 1413: (de 270-5) 1.31 ιντε νομόνομον των νομούντων

Les membres de ces νοοίνα devaient être assez nombreux: chaque magistrature avait plusieurs titulaires dont le nombre variait sans doute avec les lieux, l'époque les circonstances. On voit en outre, maintenant, que d'anciens magistrats pouvaient en faire partie. C'est ainsi que dans le papyrus Rylands 86, le νοονοίνα est cosmète, νοορηγεῖσταρης. Il serait désirable, il est vrai de préciser le sens de ces aristos.

P. Oxy. 1453: 891 (de 294). νοοίνα Ιανάς Γενάριος Ιδυματος: le contexte montre qu'il s'agit plus νοονοίνα des exégeses. Le mot Γενάρι ne s'applique pas seulement à un ordre de magistrats.

.. Une population étrangère considérable vit à Délos; elle se recrute surtout dans l'Asie-Mineure, la Lydie, la Phénicie, Alexandrie. Elle n'est point d'ordinaire répartie en associations distinctes. On ne peut guère citer que le νομάρχη des Héracléistes de Tyr et celui mieux connu des Posidoniastes de Berzites, qui fonda un établissement important, à la fois sanctuaire et course de commerce. ..

A. Boussel.

Dèles colonie Athénienne
Bibl. des Et.
Fr. d'Athènes
Jan. LXI. 1916
Bibliographie
en B. des Et.
1918 p. 124.



L'acte Aétole. Thermos. ^{Arg. 1915. 207.}
ppas d'Ippou.

Bul. épis.
R. des Et.

18 Sur une même plaque de marbre, douze décrets de proxénète des Korvai des Aétoles en l'honneur des personnages suivants:

Gr. 1916
n. 445

un εγγειος αρρενας en 220/19 porte le nom de Λυδιος Αυρηλιανος, qui est précisément celui d'un Taurias dans l'inscr. relative au traité. ..

a Korva Boivin 21

au fond.

Bul. épig. de Sonia Caspart 75 H 1915-173-188. The
 ville des Et. sonian Confederacy. Etude sur le Shorouq
 1916. 1916
 s. 1917
 Utilisé en plusieurs parties les inscripti-



ΔΑΚΑΔΗΜΙΑ

Une population étrangère considérable vit à Délos; elle se recrute surtout dans l'Asie-Mineure, la Syrie, la Phénicie, Alexandrie. Elle n'est point d'ordinaire répartie en associations distinctes: on ne peut guère croire que le nom des caractéristes de Tyr et celui même connu des Possessionaires de Bérytos, qui fonda un établissement important, à la fois sanctuaire et centre de commerce. "

S. Roussel.
Délos colonie
Athénienne
B.A. de l'é.
Fr. d'Athènes
Jas. XI. 1916
Bibliographie
en B. de l'é. gr.
1918 p. 134.



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

A côté des archontes, il n'y a pas de conseil

Pierre Jou
gues

En revanche les archontes forment, au moins à la fin du 11^e siècle, ce que nos textes appellent le νομόνομον des archontes. Mais que pourrit-il entendre par ce terme? Est-ce une assemblée qui délibère et rend des decrets? Est-ce seulement une "société" de magistrats, unis, non pour partager des profits, selon le sens juridique du mot *société*, mais pour garantir la ville et l'Etat et peut-être se garantir eux-mêmes mutuellement des risques de deficit dans l'exercice de l'administration et des charges? Le νομόνομον des archontes tenoit sans doute de l'une et de l'autre. Le papyrus Rylands 86 nous confirme qu'il devait se subdiviser en autant d'autres νομάνομα qu'il y avait d'ordres d'officiers des magistratures; car il nous faut connaître le νομόνομον des cosmètes, tandis que celui des exégètes était déjà mentionné dans le n° 891 d'*Oxyrhynchos* (1).

Sur les mé-
tropoles égy-
ptiennes
à la fin
du 11^e siècle
u.D. des Et.
Gr. 19175.302.3.

(1) P. Ryl. 86 (de 193). I. 3: Τινες νομάνομοι τινες νομονομάνται. T. Ryl. 1463: (de 270-5) I. 34 Τινεινοις τινεινονται

Les membres de ces uorov devaient être assez nombreux: chaque magistrature ayant plusieurs titulaires dont le nombre variait sans doute avec les lieux, l'époque les circonstances. On voit en outre, maintenant, que d'anciens magistrats pouvaient en faire partie. C'est ainsi que dans le papyrus Rylands 86, le uorov des cosmètes, uorou d'Isis et Osiris. Il serait désirable, il est vrai de préciser le sens de ces aoristes.

P. Oxy. Ms. 8916 (de 294). 1050. 18. 2018 Jan ab 2. Des Iayratis: le contexte montre qu'il s'agit d'un uorov des exégètes. Le mot Iayrai ne s'applique pas seulement à un ordre de magistrats.

Koivac.



Acadie. Atelie. Thermes. Ap. 25 Dicr 1915. 202.
Jugurtha.

Buf. Epig.

Q. des Et.

18 Sur une même plaque de marbre douze
décrets de prospérité due Koivac des Ateliers
en l'honneur des personnages suivants: ..

Gr. 1916

s. 445

un iyyas apozeras en 220/19 porte le nom
de Rudophus Augustus, qui est précisément
celui d'un Iyyas dans l'inscr. relative au
traité. ..

a Koivac Boimber ..

au 209.

Bul. épig.
et R. des Et.
yr. 1916
n° 452

Slovie. — Caspart 734 1815-183-188: The
Slovan Confederacy. Etude sur le Slovov
Slavov et ses vicissitudes depuis la fonda-
tion (entre 900 et 900) jusqu'à l'époque romain.
C'utilise en plusieurs parties les inscripti-
ons . .



ΔΚΔΔΗΜΙΑ